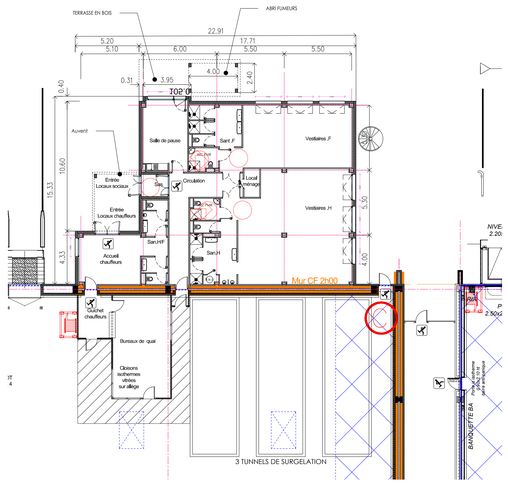

PLAN RDC LOCAUX SOCIAUX ACCEUIL CHAUFFEURS ET BUREAUX DE QUAIS

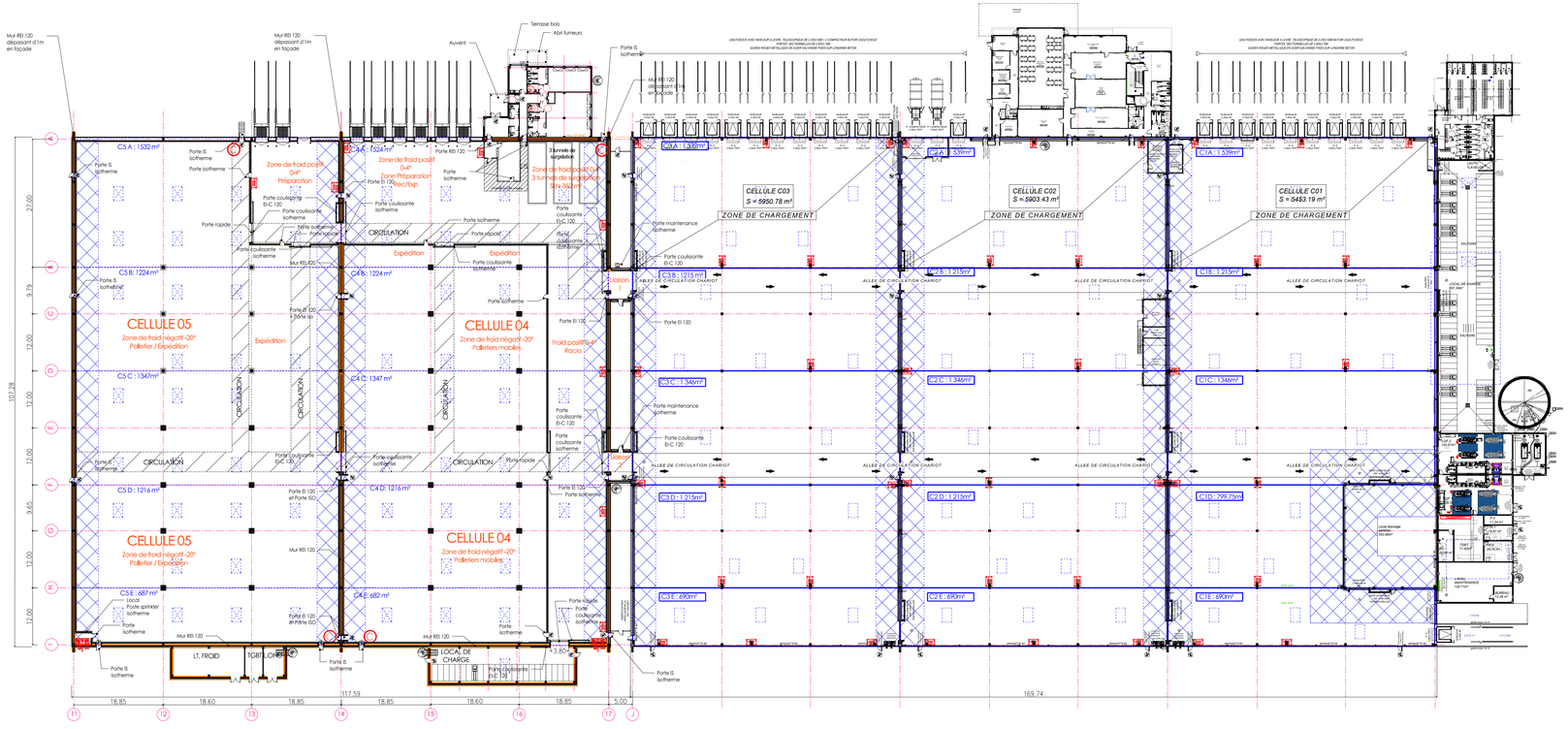

PLAN RDC ENTREPOT EXISTANT ET EXTENSION

AVERTISSEMENTS :

1. PROPRIETE INTELLECTUELLE – Ce document est la propriété de SAGL. A ce titre il est protégé par les droits d'auteurs conformément au Code de la propriété intellectuelle.

2. DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE – Ce document est exclusivement élaboré dans le cadre réglementaire des différentes demandes d'autorisations : permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable. Ce document ne peut constituer un document d'appel d'offres. Au même titre, il ne peut être considéré comme un plan d'évacuation.

3. APPEL D'OFFRES ET MARCHES DE TRAVAUX – Ce document est exclusivement élaboré dans le cadre d'un appel d'offres. Les informations contenues dans ce document sont données à titre indicatif. Il appartient à "l'homme de l'art" d'informer l'architecte de toutes contradictions ou anomalies et modifications qui s'avéreraient nécessaires au bon fonctionnement et à la tenue dans le temps des ouvrages et équipements dans le respect des règles en vigueur. A ce titre, il ne peut être considéré comme un plan d'évacuation. Dans le cadre du marché de travaux l'entrepreneur s'engage à fournir ses plans d'exécution pour visade l'architecte et approbation du bureau de contrôle.

LEGENDE

- MUR COUPE-FEU REI 120
- POSTE DE CONTROLE SPRINKLER
- POSTE RIA
- COMMANDE DE DESENFUMAGE DES DENFC
  DISPOSITIF D'EVACUATION NATURELLE DES FUMÉES ET CHALEUR
  COMMANDE D'OUVERTURE ET FERMETURE DES
  LANTERNEAUX DE DESENFUMMAGE PAR COMMANDE
  A CARTOUCHE CO^2
- ISSUE DE SECOURS
- LANTERNEAUX DE DESENFUMAGE
  DIMENSIONS 200 X 3005 G-SU 4.08m²
- LANTERNEAUX D'ECLAIREMENT
  DIMENSIONS 200 X 3005
- PROTECTION DE TOITURE DE TYPE INCOMBUSTIBLE
  BANDE LARGEURDE 5.00m DE PART ET D'AUTRE DES MURS CF
  DEPASSANT EN TOITURE D'ENTREPOT
- LIMITE DE CANTONS DE DESENFUMAGE
  SURFACE < 1600m²/ SG
  Lmax < 60ml

IND.	MODIFICATIONS	DATE	PAR
---	---	---	---
---	---	---	---
---	---	---	---
---	---	---	---
---	---	---	---
---	---	---	---
---	---	---	---
---	---	---	---
---	---	---	---
---	---	---	---
---	---	---	---
---	---	---	---
---	---	---	---
---	---	---	---
---	---	---	---
---	---	---	---

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

DEMANDEUR

ARGAN
21, Rue BEFFROY - 92200 - Neuilly-Sur-Seine
Tél. +33 (0)1 47 47 05 46

ARCHITECTE

A2G-GL
165 bis Rue de Vaugirard - 75015 PARIS.
Tél. +33 (0)9 70 75 52 80
www.A2G-ARCHITECTES.COM

BUREAU ETUDE ICPE

BUREAU VERITAS EXPLOITATION
Région Rhône Alpes Auvergne
16, Chemin du Jubin
BP 26 - 69571 DARDILLY
Tél. +33 (0)4 72 29 32 69

ZAC DE CHAMPS ALBERT
COMMUNAUTE DE COMMUNES
HAUT VAL DE SEVRES
Commune de LA CRECHE (79 260)

EXTENSION D'UN ENTREPOT LOGISTIQUE FROID

PLAN RDC ENTREPOT ET LOCAUX SOCIAUX

IND	MODIFICATIONS	DATE	PAR	IND	MODIFICATIONS	DATE	PAR
IND 1	M030IF2	JJ.MM.AA	NT	IND 3	M030IF3	JJ.MM.AA	N.T.
IND 2	M030IF2	JJ.MM.AA	N.T	IND 4	M030IF4	JJ.MM.AA	N.T.

AFFAIRE 1838

PHASE PC

ECH. : 1/500
1/200

DATE : 03 Mars 2022

DESSIN PAR : CT

VERIFIE PAR : TG

ANX ENT-LS
ICPE 3

INDICE : 00

0 10 20 30 40 50 100mm